

La chronique historique

par Louis Blanchette

Les squatters du Canton Cherbourg en 1859

Première partie : Du ruisseau de l'Anse-à-la-Croix au lot de Joseph Boucher

Le mois dernier, je présentais les premières familles établies dans le Rang I et le Rang II du Canton Saint-Denis en date de l'année 1858. Ma chronique du mois porte sur le même sujet des premières familles mais cette fois, dans le Canton Cherbourg, le canton voisin du côté Est. Il commence au ruisseau de l'Anse-à-la-Croix et va jusqu'à environ six milles à l'est de l'église de Grosses-Roches.

Le Canton Cherbourg a été arpenté par Charles-François Roy aidé d'une équipe de huit hommes (chaîneurs et bûcherons). Le travail sur le terrain a commencé le 24 novembre 1858 et s'est poursuivi, sans relâche, jusqu'au 15 août 1859. Huit mois à arpenter la forêt, au gré des intempéries dues à la neige et à la pluie. Pendant cette période, l'arpenteur Roy et son équipe ont chaîné tout le territoire, vers le sud, jusqu'au 12e Rang,

Règle générale, l'arpentage des cantons se faisait avant l'établissement des premières familles. Une fois les limites du canton fixées et les lots définis, le gouvernement annonçait l'ouverture de ce territoire à la colonisation.

Or, dans le cas du Canton Cherbourg, lorsque l'arpenteur a commencé son travail, force lui fut de constater que le "premier rang" de ce futur canton était déjà occupé et habité sur un long parcours. Je vous présente, dans cette première partie, la liste des chefs de familles, ces squatters, qui occupaient ce premier rang en 1859. La liste va de l'Ouest vers l'Est, à partir du ruisseau de l'Anse-à-la-Croix jusqu'au lot occupé par Joseph Boucher. À la suite de chacun des noms, je reproduis les observations telles que consignées dans le rapport final produit par l'arpenteur Roy.

James McDonald et Jean Harrison. Cinq acres en abattis. Sans bâtisse.

John Crousset. Résident. Maison et grange. Depuis 15 acres, partie en culture, partie en abattis. Sur ce lot coule le ruisseau de l'Anse-à-la-Croix.

Cyprien Chassé. Résident. Maisonnette. À moins de dix chaînes en profondeur commence une cédrière.

Augustin Harrison. La cédrière est sur ce lot d'environ 12 chaînes de largeur. Sol excellent. Sans bâtisse. Environ 25 acres en abattis.

Jean-Baptiste Deschênes. Résident. Maison et grange. 18 acres en culture, 5 acres en abattis. Sur ces lots, les bois sont : sapin, bouleau, cèdre.

Jean-Baptiste Deschênes. Terre grise savanneuse, avoisinant le chemin. La plus grande partie de ce lot est de terre sableuse. 4 acres en abattis. Sans bâtisse.

Paul Bergeron. Cédrière courant du sud-ouest au nord-est. 6 acres en culture, 7 en abattis. Sans bâtisse.

Veuve Fulgence Roy. Terre jaune sableuse. Même cédrière. 9 acres en culture et en abattis. Sans bâtisse.

Jean Roy. Même genre de terrain que le précédent. 9 acres en abattis. Sans bâtisse.

Ignace Lefrançois. Sable un peu rocheux, Cédrière. Dans le sens de la profondeur, terre jaune excellente. 5 acres d'abattis.

Thimothée Michaud. Résident. Maison. Terre jaune sableuse. Sur le parcours de ce lot, même cédrière que les précédentes. 25 acres d'abattis et en culture. Sur ce lot se trouve le ruisseau du Cap-à-la-Baleine. Excellente place pour un moulin.

Denis Gauthier. Terre jaune sableuse, excellente, sur ce lot et les suivants est une superficie considérable de terre grise supérieure. 8 acres en abattis. Sans bâtisse.

Sévérin Turcotte. Résident. Maison. Même genre de terrains que le lot précédent. 7 acres en abattis, et 8 en culture.

Damase Gauthier. Résident. Maison et grange. Terre sableuse et rocheuse avoisinant le fleuve. Terre jaune sableuse dans la partie supérieure du lot, 6 acres en abattis et 10 en culture.

Magloire Turcotte. Maison. Même sol que le lot précédent. 7 acres en abattis et 10 en culture.

Joseph Boucher. Résident. Maison et grange. Même terrain et même sol que les deux lots précédents. 12 acres en culture, 4 en abattis.

Comme on le constate, tous les lots étaient occupés. Certains n'étaient que de l'abattis, d'autres comptaient des acres en culture, et huit d'entre eux tenaient maison, grange et famille. Je rappelle qu'en 1859, la corporation municipale n'existait pas, la première chapelle n'était pas construite, mais que tous ces hommes et ces familles s'affairaient à développer un nouveau pays.

(Suite au mois prochain)



Louis Blanchette

Auteur-éditeur

Spécialité : Histoire maritime

162, rue Saint-François
Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

418 733-1371

blanchettelouis@globetrotter.net

HISTO-GRAFF

Recherche et édition

LES ENTREPRISES JML

RAMONAGE

Cell. : 418 560-6286

JMLramonage@gmail.com

RAMONAGE - NETTOYAGE HAUTE PRESSION
DÉBLOQUAGE DE DRAINS - DÉNEIGEMENT DE TOITURES
INSPECTION PAR CAMÉRA